

# Loi Scellier

## **Environnement & présentation générale**

Biens concernés : Logements locatifs neufs construits ou en l'état futur d'achèvement ou réhabilités en vue d'être loués nus.

Revenus : Revenus fonciers classiques

Durée : Jusqu'en 2012, avantages fiscaux optimum sur 2009 et 2010.

## **Avantage fiscal**

Réduction d'impôt de 25% de l'investissement plafonné à 300 000 Euros pour les investissements réalisés en 2009 et 2010 et de 20 % en 2011 et 2012.

Contraintes : - Engagement de location de 9 ans.  
- La réduction s'étale sur 9 ans prorogeable.

Limitations: - Un seul investissement par an et par foyer fiscal, mais cumulable sur 2009 avec investissement dans le cadre de la loi Robien.  
- Ressources locataire plafonnées.

[Pour en savoir plus...](#)